

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1845.

BUDGET DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR (1).

Amendements présentés par M. ÉLOY DE BURDINNE.

CHAPITRE IV. — ART. 11.

J'ai l'honneur de proposer :

1° Pour 4 commissaires à fr. 5,000.	fr. 20,000
2° — 10 — à 4,000.	40,000
3° — 12 — à 3,800.	45,600
4° — 13 — à 3,500.	45,500
<hr/>	
TOTAL.	fr. 151,100

D'après cette proposition, le chiffre de 29,358 francs serait réduit à 11,458.

CHAPITRE V. — ARTICLE PREMIER.

J'ai l'honneur de proposer d'allouer 500,000 francs pour encouragements divers destinés à l'amélioration de la voirie vicinale.

(1) Budgets généraux, n° 2.
Rapport, n° 74.